

Sujet : [INTERNET] Consultation concernant le projet de centrale d'enrobage à chaud - Reims

De : >

Date : (num 2 -

Pour : ddt-participations-public@marne.gouv.fr

Dans le cadre de la consultation publique concernant le projet de construction d'une centrale d'enrobage à chaud prévu par la société Kentzel, je souhaite manifester ma profonde inquiétude concernant cette implantation.

A l'heure où la priorité est donnée à la décarbonation de l'économie, est il bien raisonnable d'autoriser une nouvelle implantation industrielle dans le bassin rémois, déjà très industrialisé et dont les émissions carbonnées sont déjà en augmentation comparé à celles émises au niveau national.

Informée des conséquences délétères sur la santé humaine d'une exposition prolongée aux polluants rejetés par ce genre de centrale (notamment à travers un reportage effectué par Envoyé Spécial "Bitume, la part d'ombre"), je m'interroge sur le manque de précaution concernant les autorisations de construction, se fondant uniquement sur les éléments fournis par l'entreprise demandeuse.

Pourquoi l'Allemagne prend elle la précaution de capoter ce genre d'installation? Bien sûr le coût est nettement supérieur mais doit on prendre en compte seulement les coût immédiats, ou considérer également les coûts assumés par la collectivité (soins de santé consécutifs aux effets de la pollution entre autres....)

Une école est située à 1 km de cette centrale: peut on croire que les rejets polluants sur le longues périodes n'auront pas de conséquences sur leur santé? Les jeunes générations ne sont elles pas déjà suffisamment impactées par les inconséquences des générations précédentes?

Il me semble que le principe de précaution et celui de responsabilité doivent prévaloir dans ce dossier et que l'on ne peut prendre le risque d'une telle implantation à proximité des habitations.
En espérant que ces quelques éléments seront pris en compte

Sujet : [INTERNET] Projet de centrale d'enrobage à chaud et centrale béton à Reims Neuville. - Sté KENTSEL

De : > c

Date : 06/07/2023 à 08:17 *num 1*

Pour : ddt-participations-public@marne.gouv.fr

Bonjour,

Je participe à la consultation publique du Projet en objet et après la consultation du dossier, je suis stupéfaite de voir qu'un tel projet puisse se réaliser au mépris le plus élémentaire des habitants de La Neuville qui vont subir toutes les nuisances liées à cette implantation : odeurs, poussières, bruit du concasseur ! Où est la prise en compte du cadre et de la qualité de vie des habitants (nous subissons déjà les odeurs de la station d'épuration des eaux !!!).

En effet, ce projet ne sert que les intérêts privés d'une société; en aucun cas l'intérêt général, comment un esprit sain peut envisager l'installation de ces centrales à moins de 200 mètres de la coulée verte, moins de 500 mètres du parc Lemaire, moins 1 km des habitations et des écoles. et tout cela sans étude d'impact !

Par contre, à la lecture des documents constituant le dossier, je constate que le site de la zone Natura 2000, lui n'est pas impacté, tant mieux mais protéger l'environnement c'est bien mais aucun souci de la population environnante ???

La quantité d'eau pompée dans la nappe phréatique (2200 m3 déclarés officiellement ...) ainsi que le rejet des eaux par infiltration n'interpelle aucun responsable ?

J'ai signé la pétition qui circule actuellement jusqu'au 10 juillet dans nos quartiers ainsi que la pétition en ligne.

Nos élus n'ont pas de quoi être fiers !! On est vraiment en droit de se demander à qui profite le crime !!!

J'espère vraiment que vous pourrez prendre en compte les souhaits des habitants de notre quartier afin d'empêcher l'installation des ces centrales.

Je reste dans l'attente de votre réponse.

Cordialement

Cécile Bandelier

Sujet : [INTERNET] Fwd: participation consultation publique Projet de centrale d'enrobage à chaud à Reims Neuville

De : >

Date : 05/07/2023 à 15:32 num 3

Pour : ddt-participations-public@marne.gouv.fr

Bonjour,

Je participe à la consultation publique du Projet de centrale d'enrobage à chaud à Reims Neuville.

Après la consultation du dossier, je suis contre, l'installation de la centrale d'enrobage à chaud, déposé par la société Kentsel.

Les motivations sont les suivantes :

- **Projet sans intérêts général**, car la motivation du projet est pour les besoins propre de la société Kentsel.
- **Le quartier de la Neuville est sous le vent dominant** de la future centrale d'enrobé, production de béton et concassage.
- Localisation moins de 200 mètres de la coulée verte, moins de 500 mètres du parc Lemaire, moins 1 km des habitations et des écoles.
- Prise en compte dans le projet de la zone Natura 2000 qui est à plus de 3.2 km à l'ouest du projet, mais pas d'inquiétude pour les humains à moins d'1 km sous le vent.

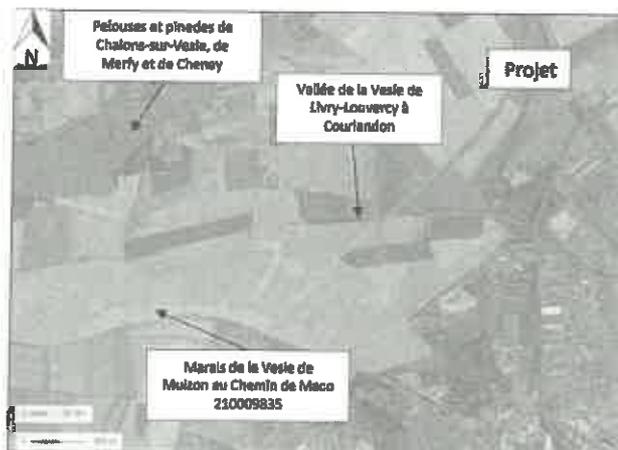


Figure 25 : Localisation des zonages d'intérêt écologique à proximité du projet d'implantation (Géoportail)

- **Pas d'étude d'impact** malgré la proximité des habitations, commerces et espaces verts qui sous le vent.
- **Pas d'étude des nuisances sonores** générées par le projet.
- **Pompage de l'eau de la nappe phréatique jusqu'à 2200m3/an**
- **Rejets des eaux par infiltration dans la nappe phréatique**
- **Bilan :** des Nuisances pour les habitants, commerces, utilisateurs du parc et espaces

verts du quartier de la Neuville tel que bruit, poussières, odeurs...pouvant altérer leur quiétude

Je suis allée à la rencontre des habitants de mon quartier depuis le dimanche 2 juillet, 98% sont contre l'installation de la centrale d'enrobage à chaud. A ce jour plus de 300 personnes rencontrées dans le quartier de la Neuville ont signées une pétition.

Uné copie de la pétition sera communiquée à M. Le Préfet et à M Le Maire de Reims.

Je partagerai cette pétition citoyenne et sans engagement politique avec, les associations : Champagne Ardenne Nature Environnement ; Reims Verts l'avenir ;

ATTAC ; Terres et patrimoine de nos villages, qui sont sensibles aux préoccupations des habitants de la Neuville.

Les habitants du quartier sont particulièrement concernés par le problème d'odeur, notamment issue du stockage des boues de la station d'épuration, même non toxique celle-ci génère des désagréments surtout en période estivale, imaginer avoir les odeurs issues de la production et du transport de bitume n'est pas acceptable.

En espérant que, malgré l'avancée du projet, vous saurez être sensible à la demande des habitants et usagers du quartier de la Neuville et que vous prendrez la décision qui s'impose.

Dans l'attente de votre retour,

Bien à vous

Sujet : [INTERNET] Opposition projet usine enrobée à la Neuville

De : > *nuvmz* .

Date : 05/07/2023 à 20:57

Pour : "ddt-participations-public@marne.gouv.fr" <ddt-participations-public@marne.gouv.fr>

Bonjour,

Habitant de la Neuville , avec 2 enfants scolarisés en primaire , nous nous opposons au projet de l'implantation de l'usine d'enrobée.
Les motifs sont les suivants:

Impact néfaste climatique

Pollution

Trafic important de camion

Mauvaise odeur qui vient amplifier les odeur actuelle dans le secteur.

Risque sanitaire

Pourquoi ce projet n'est pas envisager sur des secteurs comme Champigny, Chamfleury, Cormontreuil, Taissy, Bezannes, Tinquex...

Sans doute pour ne pas déranger les habitants ni dégrader leur environnement.

La Neuville mérite dignité et non un secteur de seconde classe.

Cordialement

Sujet : [INTERNET] Appel à participation à consultation publique. - Projet KENTSEL centrale d'enrobage à chaud Reims, Neuville

De : >

Date : 05/07/2023 à 22:09 *num 1*

Pour : ddt-participations-public@marne.gouv.fr

Madame, Monsieur,

Habitant La Neuville depuis plus de 20 ans, je suis attristée et interpellée par ce projet KENTSEL.

J'ai l'habitude de marcher dans le parc Lemaire qui se trouve à quelques mètres de chez moi. Et c'est ainsi qu'il y a 3 semaines, une personne m'a appris qu'un projet (déjà bien avancé !) de centrale d'enrobés à chaud et de centrale de béton était prévu à proximité de chez nous (à quelques centaines de mètres !). Tout d'abord, je me suis méfiée, pensant que si cela était vrai, j'aurais été informée par la mairie, ou une autre instance...

Puis, je me suis rendue à la réunion publique qui s'est tenue vendredi 30 juin, à la salle Goulin.

Là, j'ai pu être informée... J'avoue mon incompréhension.

Comment un tel projet pourrait être mis en place alors même que le Grand Reims annonce son intention de verdir la ville et d'adopter une **stratégie bas carbone** (visant l'amélioration de la qualité de vie et de la santé de ses habitants). L'un des axes est « *Vers un territoire disposant d'un air sain* » dans lequel il est précisé que « La qualité de l'air contribue à un cadre de vie respectueux de la santé des habitants ».

Cela me semble complètement incohérent avec ce projet Kentsel!

Comment accepter l'installation de ces centrales qui vont être sources de pollutions, de particules fines, sans parler des nuisances sonores et olfactives pour nos habitations, d'autant plus sous l'effet des vents prédominants ?

Je suis inquiète sur la santé de ma famille, d'autant plus que mon mari et mes deux fils sont asthmatiques. Nous savons que le benzo(a)pyrène, hydrocarbure aromatique, est un cancérogène avéré. Il est présent en faible quantité dans le bitume, mais ce qui pose problème est une exposition longue et répétée à ce type de substances. Imaginez l'impact sur les personnes qui souffrent déjà d'insuffisance respiratoire ? sur les jeunes enfants des écoles maternelles et primaires de la Neuville (qui se trouvent à moins d'un km de ce projet Kentsel)?

Les fumées et vapeurs émises par ce type de centrales peuvent avoir des effets

irritants et contiennent des cancérogènes avérés. Des témoignages mentionnent que les émissions et nuisances émises par ces centrales peuvent parfois être ressenties dans un rayon de plus de 5km. Imaginez-nous à moins d'un km ? seriez-vous prêt à y vivre ?

Cette installation aura un effet direct néfaste sur notre cadre de vie : pollution de l'air extérieur mais aussi de l'air intérieur, nuisances sonores et olfactives, élévation du trafic routier (donc émissions de particules fines en hausse sur la RD944 déjà bien surexploitée), possible contamination par les eaux de pluie transportant ces substances des jardins familiaux ...

J'espère sincèrement que vous avez entendu toutes mes craintes et allez prendre conscience de la nécessité d'opposer un refus à ce projet.

Bien cordialement.

I

Sujet : [INTERNET] projet centrale d'enrobés de Reims

De ::

Date : 04/07/2023 à 17:35 *nwm 1*

Pour : ddt-participations-public@marne.gouv.fr

« Demande présentée par la société KENTSEL pour une demande d'enregistrement d'installations de broyage/concassage de déchets inertes et d'une centrale d'enrobage au bitume de matériaux routiers (enrobage à chaud) sur le territoire de la commune de Reims ».

Monsieur le Préfet,

Je viens d'apprendre qu'une centrale d'enrobage au bitume va être construite sur la commune de Reims.

La rose des vents montre clairement que la population de la commune de Reims et de ses environs sera impactée par les poussières

et les fumées qui sortent d'une telle installation, sans compter les vignobles de champagne du Massif de Saint Thierry et de la montagnè de Reims.

Une telle pollution créerait de graves maladies chez les habitants surtout dans le quartier de la Neuville. Une école maternelle et une école primaire sont situées à proximité.

Un remède existe: les allemands l'ont adopté.. le confinement de l'installation et la filtration de tous les polluants (gaz et poussières)avant le rejet dans l'air.

Qu'attendons-nous pour l'imposer à la société Kentsel?

Je vous prie d'agréer, Monsieur le préfet, l'expression de mes sentiments distingués.

Citoyenne et habitante du Grand Reims

